



ASSOCIATION CANTONALE VAUDOISE DES TIREURS VÉTÉRANS

Daniel GRAF, Président
Chemin de la Traverse 11, 1170 Aubonne

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE Samedi 5 février 2022 Villeneuve

PRÉSIDENTE : Francis ROSSI, président

L'assemblée de ce jour a été dûment convoquée selon l'article 14 des statuts. Aucune proposition de modification de l'ordre du jour n'étant parvenue et, valablement constituée, elle est à même de délibérer.

SOUHAITS DE BIENVENUE

En raison de la faiblesse du réseau autoroutier et des « bouchons bien vaudois » de la N9, il est 10h30 lorsque le président Francis ROSSI souhaite la plus cordiale des bienvenues en la Salle de la Tronchenaz à Villeneuve à l'occasion de la 111^{ème} assemblée générale. Il exprime son sentiment de fierté après six années à la tête de notre association et tient à remercier les membres de leur nombreuse présence, et adresse un souhait de bienvenue particulier à :

Nos Présidents d'honneur MM. Willy DURUZ et Michel TALON, André COLLET vice-président d'honneur, ainsi que Rudolf VONLANTHEN chef des tirs de la région Ouest de l'ASTV, et Monsieur Marcel RECHSTEINER, Municipal de Villeneuve.

Nos membres d'honneur : André GROGNUZ, Didier AMY, André ALLAMAN, Joseph SAVONA, Gilbert PAHUD, Francis FAVRE et Michel GRIN.

Les représentants des associations amies : Catherine PILET, présidente de la SVC, Charles-Henri KOHLI, abbé-président de la FAV, Claude PERRET, président de l'AVVTS, Gérald COMTE, président de l'USTL et Raymond FUCHS, président des Tireurs Vétérans Broyards.

Le président souhaite également la bienvenue aux nouveaux membres qui, pour la première fois, assistent à nos débats. Le comité espère qu'ils auront beaucoup de plaisir à participer aux activités de notre Association.

Personnes excusées : 50 membres ont pris la peine de s'excuser de ne pouvoir participer à notre assemblée. Parmi ceux-ci notre président d'honneur Benjamin MARGUERAT, nos membres d'honneur Jean ABT, Dyonis MARET, Louis-Robert PILET, Jean-Michel PELLEGRINO et Charles RÜCHTY.

Tous ces membres nous souhaitent des débats fructueux et sereins, ainsi qu'une belle journée accompagnée de bons moments d'amitié.

Nous avons une pensée toute particulière pour les membres retenus par la maladie, à qui nous adressons nos vœux de prompt et complet rétablissement.

Le secrétaire Bernard SEYDOUX désigne 2 scrutateurs. Walter LÜTHI et Jacques CHEVALLEY acceptent ce mandat.

L'assemblée se lève et entonne le 1^{er} couplet de « Tout simplement ».

COMMUNICATIONS DU COMITÉ

La prochaine assemblée générale se déroulera le samedi 4 février 2023 à Echallens.

À l'issue de l'assemblée nous sommes invités à partager l'apéritif offert par la Municipalité de Villeneuve, que nous remercions chaleureusement pour son généreux geste.

Francis ROSSI adresse un merci tout particulier à « l'Union des sociétés de tir Villeneuve/Montreux et env. », emmenée par son président Charles-Henri PILET, pour le précieux coup de main permettant d'être à l'aise en ce lieu. Grand merci aussi à la Municipalité de Villeneuve pour son accueil et, afin de mieux connaître la commune hôte, la parole est passée à Monsieur Marcel RECHSTEINER, Municipal.

Celui-ci présente la ville, les pieds dans le lac à 370 m. d'altitude et dont le point culminant se situe aux Rochers-de-Naye à plus de 2'000 m. D'une superficie de 3'200 hectares, dont la moitié en forêts et en pâturages, la commune peut s'enorgueillir de compter sur un magnifique vignoble de plus de 60 hectares y produisant un vin réputé connu loin à la ronde. L'économie locale est florissante et il y règne une collaboration réjouissante avec les communes régionales. Bien que n'étant pas un tireur assidu, M. RECHSTEINER reconnaît l'importance des sociétés de tir. Il y en a 4 ainsi que 2 Abbayes à Villeneuve.

Au terme de l'allocution, Francis ROSSI remercie M. le Municipal pour son message et une petite attention lui est remise.

INFORMATION CONCERNANT LES PROCÈS-VERBAUX 2020 ET 2021

Le PV de l'AG du 1er février 2020 à Morges a été accepté par 313 « oui », zéro « non » et 6 abstentions lors du vote par correspondance de l'hiver 2021.

Le PV du vote par correspondance qui a remplacé l'AG 2021 a été adopté par le comité le 24 mars 2021 et a été envoyé à tous les membres.

HOMMAGE AUX DISPARUS

Lourde année pour notre association avec 22 décès. Un membre d'honneur a été accompagné à sa dernière demeure. Il s'agit de Marcel TURRIAN, notre ancien porte-drapeau. À toutes les familles plongées dans l'affliction, le comité réitère ses sentiments de profonde sympathie. Un hommage silencieux est observé afin d'honorer la mémoire de nos camarades tireurs qui ont rejoint le paradis des tireurs.

RAPPORT DU PRÉSIDENT

Activité presque normale pour l'exercice 2021, mais sans AG en présentiel. Heureusement, nous avons vu se dérouler le tir annuel avec une participation honorable malgré l'annulation en 2020. Les affaires courantes ont été liquidées lors de 6 séances de comité et plusieurs contacts bilatéraux. Relevons encore notre participation à l'AG de la FAV, à l'assemblée des délégués de l'ASTV à Herisau ainsi qu'à la Conférence des présidents à Aarau. Nous nous sommes déplacés à la finale JU+VE à Thoue.

En 2021, le comité a admis 35 nouveaux membres, déploré 22 décès, enregistré 5 démissions et prononcé 2 radiations pour non-paiement de la cotisation pendant 2 ans.

Au 31 décembre 2021, l'effectif comprenait 688 membres dont 48 dames.

L'arrivée de 18 tireurs nés en 1962 est qualifiée « d'un peu tiède » par le président. Ce nombre est loin de compenser les départs. Il compte sur la persuasion de tous, à la reprise des tirs, dans nos sociétés respectives, de recruter des vétérans afin de garnir les rangs.

À ce stade du rapport, Francis ROSSI tient à relever le remarquable travail de ses collègues du comité. Travail compliqué par son état de santé, par l'organisation et le dépouillement d'une AG par correspondance et les restrictions sanitaires. Travail efficace contribuant à la bonne marche de l'association. Cette excellente collaboration est possible grâce à une superbe ambiance. Francis ROSSI estime que les membres de son comité méritent des applaudissements.

RAPPORT DU CAISSIER

Au terme de l'exercice 2021, notre association dispose des fonds suivants :

Caisse	Fr.	743.80
CCP 10-6086-6 et CCP 17-573521-6		22'238.42
Soit au total	Fr.	22'982.22

Au 31 décembre 2021, notre association a encaissé Fr. 8'300.- de cotisations et près de Fr. 5'600.- de dons. Pour les plus généreux donateurs le caissier prend la peine de leur témoigner personnellement et par écrit la reconnaissance de l'ACVTV.

Avant d'achever son rapport, Claude PERRET remercie les membres qui se sont acquittés de leur cotisation dans les délais. Toutefois, malgré la campagne de rappels, 6 cotisations ne sont pas acquittées à ce jour.

RAPPORT DU COMPTABLE

Pour la 1^{ère} fois devant l'Association, Patrick TERRY passe en revue avec vitalité bilan, actifs, passifs transitoires, charges et autres montants relevant de l'exercice 2021. L'année se termine avec une perte de Fr. 443.60 après attribution de Fr. 500.- pour la FFTV 2024, et de Fr. 500.- en prévision de l'AG. La fortune de l'ACVTV est de Fr. 121'459.87.

La mise des comptes sur informatique grâce à un logiciel de comptabilité (Banana +) permettra une fiabilité supplémentaire et une rapide ventilation des écritures.

Au terme de la lecture de son rapport, Patrick TERRY remercie chaleureusement le caissier, Claude PERRET, qui fait un « énoooooorme » travail. Il n'est pas simple de gérer encaissements et dépenses d'une association de 700 membres.

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS DE COMPTES

Françoise KÄMPF, vérificatrice, remplace au pied levé Jean-Daniel QUIBLIER qui devait rapporter. Celle-ci propose, selon les conclusions du rapport, d'adopter les comptes tels que présentés et d'en donner décharge aux organes responsables, avec des vifs remerciements pour leur excellent travail.

DISCUSSION ET ADOPTION DES RAPPORTS

Les rapports ci-dessus sont adoptés à l'unanimité.

NOMINATION DU COMITÉ

Après 11 années passées au comité dont 6 comme président, Francis ROSSI souhaite passer la main et rentrer dans le rang. Pour le remplacer, le comité propose de nommer président une personnalité d'expérience dans le domaine du tir, qui a siégé 3 ans au comité dont il connaît tous les rouages. Daniel GRAF est élu par acclamations.

Jean-Pierre COCHARD affichant 17 années au compteur a demandé à être relevé de ses fonctions. Il n'est pas remplacé par une nouvelle entrée au comité.

Les autres membres sont d'accord de continuer à œuvrer pour le bien de l'association.

COMPOSITION DU COMITÉ POUR 2022

Président : Daniel GRAF **Vice-président, comptable :** Patrick TERRY
Membres Caissier : Claude PERRET, Secrétaire : Liliane GAVILLET, Chef des tirs : Maurice STETTLER, Pistolet : Bernard SEYDOUX, Adm. informatique : Alfred TISSOT.

ÉLECTION DES VÉRIFICATEURS DE COMPTES ET DU BANNERET

Les vérificateurs sont nommés pour 3 ans et le membre en charge le plus ancien est remplacé chaque année. Jean-Daniel QUIBLIER se retire. Nous le remercions pour sa sympathique collaboration et le travail accompli. La commission 2022 se décline donc comme suit : Françoise KÄMPF, rapporteur, Michel GUEISSAZ, vérificateur, et Daniel GUEX qui s'est spontanément annoncé, en qualité de suppléant.

Gilbert WITZ est reconduit dans sa fonction de banneret.

ACTIVITÉS DE TIR – 300 m. - Maurice STETTLER

Tir annuel

Au vu de la situation sanitaire, la participation, en légère baisse par rapport à 2019, peut être qualifiée d'honorable. Les journées de tir ont réuni 182 (-11) tireurs à Vernand. 35 tireurs (-3) se sont alignés en catégorie A, 55 (+2) en catégorie D et 101 (-7) en catégorie E. 5'823 cartouches ont été tirées. Tous les résultats figurent sur le site internet.

Concours individuel (CI)

Cat A : Daniel PASCHE 97 pts, Jean-Jacques TRABER 97 et André COLLET 96.
Cat DO : Michel BORGHI 93 pts, Rémy SENGLLET 92 et Pascal RAVY 92.
Cat DS : Alain JOTTERAND 97 pts, Gilbert CHABLOZ 92 et Gilbert HÉDIGUER 92.
Cat E : Richard ANDRÉ 95 pts, Jacques DESSEMONTET 94 et Claude CAVIN 94.

Championnat suisse individuel (CSIV)

Ce championnat connaît une baisse régulière de fréquentation :

2017 = 158 tireurs
2018 = 150
2019 = 130
2021 = 124

Le comité est un peu déçu. L'objectif est toujours « de remonter la pente ». Ce CSIV est pourtant une excellente occasion de s'entraîner. Pour les meilleurs il y a, en plus, l'espoir de se qualifier pour la finale JU+VE de Thouné.

Finale JU-VE

Toutes distances confondues, 13 tireurs vaudois sur 14 qualifiés ont fait le déplacement à Thoune.

En cat A, **Renato MARTINET** s'empare de l'argent en finale avec un résultat de 100 pts. Il avait comptabilisé 194 et 202 pts en qualifications.

En cat D, **Pierre-Gilbert TANNER** est monté sur la 3^{ème} marche du podium avec une ardoise à 97,7 pts, précédé de 189 et 198.2 aux qualifs.

Félicitations aux médaillés et merci à tous nos représentants pour avoir bien défendu les couleurs vaudoises lors de cette finale.

Proclamation des rois à 300 m.

Catégorie A	Roi du tir	CC	Jean-Jacques TRABER	246,900
	2 ^{ème}	CC	Renato MARTINET	245,400
	3 ^{ème}	CC	Claude PERRET	244,400
Catégorie DO	Roi du tir	médaille	Michel BORGHI	231,400
	2 ^{ème}	médaille	Yves MORAND	230,900
	3 ^{ème}	CC	Pascal RAVY	230,900
Catégorie DS	Roi du tir	médaille	Gilbert HÉDIGUER	239,200
	2 ^{ème}	médaille	Alain JOTTERAND	238,000
	3 ^{ème}	médaille	Pierre-Gilbert TANNER	237,000
Catégorie E	Roi du tir	médaille	Richard ANDRÉ	241,600
	2 ^{ème}	médaille	Claude CAVIN	237,600
	3 ^{ème}	CC	Walter DICK	236,500

ACTIVITÉS DE TIR – pistolet - Jean-Pierre COCHARD

Tir annuel

30 tireurs se sont présentés sur les pas de tir : 19 ont tiré à 50 m. et 30 à 25 m.

Concours individuel (CI)

29 tireurs ont participé à cette compétition, soit 17 à 50 m. et 29 à 25 m. Participation moyenne. Notons les excellents résultats de François VERDAN et Pierre DÉVAUD, tous deux avec 99 pts à 25 m. À 50 m., meilleur résultat vaudois par Jean-François LAMBELET avec 92 pts.

Championnat suisse individuel (CSIV)

17 tireurs ont participé à cette compétition, soit 11 à 50 m. et 19 à 25 m. Bons résultats mais peu d'élus. 2 tireurs se sont tout de même qualifiés pour la finale JU-VE soit François VERDAN avec 200 pts et Bernard SEYDOUX avec 197 pts.

Finale JU-VE

Les 2 tireurs nommés ci-dessus n'ont pas affiché leur meilleure forme. François VERDAN obtient un 9^{ème} rang en cat E et Bernard SEYDOUX termine à la 10^{ème} place en cat D.

Proclamation des rois

50 m.	Roi du tir	CC	Pierre DÉVAUD	182,2
	2 ^{ème}	CC	Jean-François LAMBELET	181,9
	3 ^{ème}	CC	Bernard SEYDOUX	177,3

25 m.	Roi du tir	CC	François VERDAN	199
	2 ^{ème}	CC	Bernard ULDRY	195
	3 ^{ème}	CC	Jean-Pierre BRESCH	194

Au terme de son dernier rapport, Jean-Pierre COCHARD profite de remercier tous ceux qui l'ont aidé et particulièrement les membres du comité pour leur excellente collaboration.

TIR ANNUEL 2022

Centre de tir sportif de Vernand

Journées officielles

Mardi 14.06.2022, après-midi et mercredi 15.06.2022, tout le jour.

Tir avancé

Jeudi 2 juin 2022, en fin d'après-midi. Pour les pistoliens il n'est pas prévu de tir avancé. Toutefois, les empêchés ont la possibilité de prendre contact avec Bernard SEYDOUX qui leur proposera une solution.

Pour assurer la sécurité et pour un bon déroulement de notre tir annuel, Maurice STETTLER lance un appel et remercie par avance les membres qui voudront bien s'annoncer comme collaborateurs. Il espère aussi un regain d'intérêt ou, au pire, maintenir la participation en 2022. Il incite chacune et chacun à prendre par la main les indécis et rejoindre Vernand aux dates sus mentionnées.

La parole est donnée à Rudolf VONLANTHEN, membre du Comité Central (CC) de l'ASTV et Chef des Tirs de la Région Ouest. Il nous apporte le salut de l'organe faïtier présidé par Beat ABGOTTSPON. Ces relations permettent de maintenir le contact avec les associations cantonales et de connaître leurs attentes. Rudi donne encore quelques informations concernant les années à venir.

- La conférence des Présidents du 18.11.2021 a approuvé la nouvelle plateforme informatique d'administration. Cet outil permettra une gestion centralisée et déchargera les associations cantonales. Les tirs de l'ASTV pourront être traités dès le 01.01.2023. L'investissement se monte à Fr. 40'000.- provenant d'un fond spécial de l'ASTV. Les frais de fonctionnement à hauteur d'env. Fr. 5'000.- annuels seront supportés par les associations.
- La prochaine FFTV (Fête Fédérale de Tir Vétérans) se déroulera en Haute-Argovie bernoise dans les magnifiques régions de Langenthal et Melchnau du 19 au 31 août 2024. Réservez déjà ces dates !
- Lors de la prochaine assemblée de l'ASTV qui se déroulera à Reinach (AG) le 9 avril prochain, le Comité central espère nommer un nouveau traducteur.

Rudolf VONLANTHEN termine en remerciant Francis ROSSI pour tout le travail accompli à la tête de l'ACVTV pendant toutes ces années et félicite Daniel GRAF. Il lui souhaite succès et satisfaction dans sa nouvelle et lourde tâche. Il remercie encore le comité pour la bonne collaboration et l'entente cordiale qui y règne. Pour conclure il rappelle la devise des « vétés » :

Pour notre plaisir et comme exemple pour la jeunesse !

Francis ROSSI remercie Rudi pour ses aimables propos et le message du CC. Il rejoindra la Singine avec quelques obus bien vaudois.

HONORARIAT

L'année dernière, dans le cadre de l'AG par correspondance, André COLLET a été nommé vice-président d'honneur. Le comité ne voulait pas voir partir André par la petite porte. C'est pourquoi son diplôme est remis ce jour devant l'assemblée.

André remercie les 316 membres (sur 319) qui ont approuvé sa nomination, véritable résultat de dictature. Dans son message, il a travaillé sous la houlette de 3 présidents et avoue ne jamais avoir relevé la moindre engueulade lors des séances de comité. Pour lui, ce fut un réel plaisir de côtoyer des gens sympathiques toujours dans une ambiance agréable. Il adresse des remerciements particuliers au secrétaire Bernard SEYDOUX qui, en 2019 et 2020 pendant la « mise sur la touche » de Francis, a fait un travail titanesque (circulaires supplémentaires, vote par correspondance, dépouillement), et espère que la première dame du comité, Liliane GAVILLET qui reprend la fonction de secrétaire, n'aura jamais autant à faire. André félicite encore Francis ROSSI pour sa ténacité et sa volonté qui lui ont permis de vaincre sa maladie, et de traverser les deux années terribles qu'il vient de vivre. Il termine par : Et que vive encore longtemps cette belle Association qu'est l'ACVTV !

Membre d'honneur de l'ACVTV

17 ans de comité, et 17 ans dans la même fonction de responsable de la section pistolet, notre doyen mérite toute notre admiration pour cette longévité. Sous les applaudissements nourris des membres présents, un diplôme de membre d'honneur de l'ACVTV est remis à Jean-Pierre COCHARD des mains de Francis ROSSI.

Daniel GRAF prend la parole et retrace en quelques mots le parcours de Francis ROSSI. Celui-ci, après avoir collaboré à l'organisation de la FFTV de 2009 à Lausanne, est entré au comité en 2011 en qualité de chefs des tirs à 300 m. Depuis 2016, année où il reprend la présidence, Francis s'est démené sans compter pour accomplir les tâches qui lui étaient confiées, malgré la maladie qui l'a obligé de se mettre en retrait pendant 2 ans. De tout son travail, nous retenons l'envie de bien faire, la précision et la pertinence de ses décisions, lesquelles ont toujours été prises dans un esprit de franche camaraderie. Pour tout cela, et bien plus encore, Daniel GRAF propose d'élever Francis ROSSI au rang de président d'honneur de l'ACVTV. La décision est entérinée par une ovation debout.

Vétéran d'honneur de l'ASTV

L'Association Suisse des Tireurs Vétérans, par l'entremise de Rudolf VONLANTHEN, décerne un diplôme et une palme or aux tireurs qui ont atteint l'âge de 80 et plus avec un minimum de 10 ans de sociétariat. Cette année, ce sont 19 membres de notre association qui sont à l'honneur.

Vétéran honoraire cantonal

Notre association remet un diplôme de vétéran honoraire cantonal aux 28 membres qui sont sociétaires depuis 15 ans. L'assemblée marque son respect à tous ces vaillants récipiendaires au travers d'applaudissements nourris.

REMISE DES MAÎTRISES VÉTÉRANS

En préambule, et afin d'informer les nouveaux vétérans, Bernard SEYDOUX rappelle les règles pour l'obtention des maîtrises.

- À compter du moment où le tireur devient membre d'une association cantonale des vétérans il a droit à 2 maîtrises pour le fusil ET le pistolet
- Pour la 1^{ère}, 10 mentions de tir fédéral en campagne (les vertes !)
- Pour la 2^{ème}, 6 mentions supplémentaires
- La demande doit être faite jusqu'au 30 septembre de l'année en cours

12 membres se voient décerner la ou les maîtrises vétérans.

1^{ère} maîtrise de l'ASTV à 300 m. : 6 tireurs
2^{ème} maîtrise de l'ASTV à 300 m. : 6 tireurs

pistolet : aucun
pistolet : aucun

Les bénéficiaires de la 1^{ère} maîtrise sont invités à se lever un instant afin d'être applaudis. Les récipiendaires de la 2^{ème} maîtrise sont appelés nominalement à se rendre devant la scène pour toucher leur récompense sous les applaudissements de la salle.

COTISATION ANNUELLE 2023

Le comité propose de maintenir la cotisation annuelle à Fr. 20.-. La proposition est acceptée.

PROPOSITIONS ET DIVERS

Francis ROSSI cède ensuite la parole à Catherine PILET, présidente de la SVC, qui apporte le salut amical du comité cantonal. Nos 2 associations sont étroitement liées par ce magnifique sport et ont besoin de conserver ces liens.

- Elle remercie l'ACVTV pour son soutien financier à la relève.
- Catherine fait part du projet de fusion devant réunir la SVC et la SVTS.
- Un accent est mis sur l'amélioration de la communication à l'attention des tireurs, à commencer par le rajeunissement du site internet.
- Le tir cantonal approche à grands pas et elle se réjouit de tous nous y rencontrer.

Avant de conclure elle souhaite une santé de fer à Francis ROSSI et Jean-Pierre COCHARD, félicite le nouveau président Daniel GRAF et espère une collaboration toujours aussi fructueuse.

Au Tir Cantonal Vaudois (24.06. – 10.07.22) la journée des Vétérans Vaudois est prévue le vendredi 8 juillet. Comme les précédentes éditions, tous les vétérans vaudois membres de l'ACVTV ayant tiré la passe « Vétérans » au fusil ou au pistolet jusqu'au 8 juillet à 14h00, prennent part à un classement. La proclamation des résultats et la distribution des prix, seulement aux membres présents, auront lieu en fin d'après-midi sous la cantine devant le stand des Avanturies à Payerne.

Francis ROSSI convie encore tous les tireurs à participer nombreux au tir annuel des 14 et 15 juin à Vernand et ajoute : n'oubliez pas le tir cantonal !

En conclusion, et afin d'assurer la relève au comité, un appel est lancé aux membres qui se seraient sentis pousser une vocation pendant l'assemblée. Que ceux-ci le fassent savoir et ils seront élus l'année prochaine.

Comme à l'accoutumée, et pour respecter la tradition, c'est la Prière patriotique entonnée par Francis FAVRE et chantée en chœur qui met un terme à cette 111^{ème} assemblée générale.

Francis remercie encore les membres et invités et souhaite à toutes et tous une excellente fin de journée. Séance levée à 12h18. SANTÉ, bon appétit et excellente saison de tir !

Le secrétaire



Bernard Seydoux